

O FIL DE L'INFO CLONAS N°244 Septembre 2023



Site internet : <https://www.clonas.fr>

Application smartphone « Clonas sur Vareze » est à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « *clonas sur vareze* » dans le moteur de recherche.

Panneau Pocket L'application fonctionne sur smartphone, à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone).

La mairie est joignable au **04 74 84 91 44**.

commune@clonas.fr ou accueil@clonas.fr

Horaires :

Mairie : De 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi

Et de 13 h 30 à 18 h le vendredi

Agence postale : De 8 h à 11 h 30 et de 14h00 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 8 h à 10 h 45 les mercredis

Vacances scolaires : l'agence postale est fermée les après midi

Dates à retenir en septembre

- **Les Dynamiques** : reprise le **7**
- **Sou des écoles** : AG le **8**
- **Gym Clonas** : reprise des cours le **11**
- **Pole and me** : début des cours le **14**
- **Janus** : JEP les **16 et 17**
- **Tennis Padel Clonas** : finales du tournoi le **17**
- **Loisir Musical** : reprise des cours le **18**
- **Comité des fêtes** : AG le **22**
- **Médiathèque** : braderie de livres du **22 au 29**
- **Médiathèque** : ateliers scientifiques le **23**
- **Comité des fêtes** : Soirée théâtre le **29**

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Urbanisme

Rappels :

- ❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire (**PC**)

Nota-bene :

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m (mur à 0.80m + grille ou claustra 1.20m)

- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) **est interdit**

- ❖ Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie pour :

Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux photovoltaïques, changement d'huissieries et modification d'ouvertures.

- Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m²
- Construction d'extensions de moins de 40 m²

- ❖ Il est obligatoire de déposer un **permis de construire (PC)** en mairie pour :

- Construction d'annexes de plus de 20 m²
- Construction d'extensions de plus de 40 m²

Pensez à déposer vos dossiers en dématérialisé sur le site :

<https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/permis-de-construire-et-urbanisme>

- ❖ Votre projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme : **il doit cependant respecter les règles d'urbanisme du PLU en vigueur**. Celui-ci est consultable en mairie ou sur le site internet **www.clonas.fr**

Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du Maire sur proposition du Service instructeur de la CCEBER

❖ **Permis de construire :**

Commune de Clonas. : Le village. AH 47 – AH 48 – AH 513 – AH 514 Réaménagement centre Bourg
Arrêté positif du 30/06/2023

❖ **Autorisation de Travaux**

Commune de Clonas. : Le village. AH 47 – AH 48 – AH 513 – AH 514
Réaménagement centre Bourg
Accord positif du 21/03/2023

❖ **Déclarations préalables :**

FRANSON H. : 6 Impasse des Figuiers. AH 941
Installation clôture
Arrêté négatif du 13/07/2023

MERINO S. : 8 Rue du 8 mai 1945. AH 527
Installation 22 panneaux photovoltaïques
Accord tacite du 09/07/2023

MARQUET P. : 29 Rue du grand Chêne. AH 680
Installation photovoltaïque
Arrêté négatif du 14/07/2023

BEGONI G. : 7 Route de la Varèze. AI 269
Installation clôture
Arrêté positif du 05/07/2023

JEANNE J. : 2 Rue de Bellevue. AI 166 – AI 167
Division en vue de construire
Arrêté positif du 21/08/2023

JACQUEMETTON M. : 4 Route du Puits. AH 473
Suppression véranda existante + création extension
habitation
Arrêté positif du 21/08/2023

❖ Certificats Urbanisme Informatifs :

Indivision BIROT : Combe du Seve. AE 334 – AE 335
– AE 337 – AE 338 – AE 346 – AE 351 – AE354 –
AE 372 – AE 373 – AE 399 – AE 400 – AE 403 – AE 404
AE 411 – AE 437 – AE 476 à AE 482 – AE 485
Simple information
Arrêté du 06/07/2023

Indivision BIROT : Les Rozons. AI 33 à AI 35 – AI 39
Simple information - *Arrêté du 04/07/2023*

Indivision BIROT : Les Rozons. AH 103 – AI 245 –
AI 42 à AI 46
Simple information - *Arrêté du 04/07/2023*

Indivision BIROT : Grange Basse. AI 105 – AI 106 –
AI 108 – AI 123 – AI 59 – AI 65 – AI 66 – AI 71
Simple information - *Arrêté du 04/07/2023*

Indivision BIROT : Le village. AH 100 à AH 103 –
AI 245 – AI 33 – AI 35 à AI 39 – AI 44
Simple information - *Arrêté du 06/07/2023*

Indivision BIROT : Bois Blanc. AE 486 – AE 497 –
AE 498
Simple information - *Arrêté du 04/07/2023*

CROZET K. : 1 Impasse de la Rainy. AD 750
Simple information
Arrêté du 06/07/2023

Cts. FERLAY : 6 Chemin de la Côte. AH 899
Simple information
Arrêté du 06/07/2023

ALLEGRE J. : Vauvillon. AD 635 – AD 636
Simple information
Arrêté du 18/08/2023

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en septembre 2007**, doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire**, afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée et du livret de famille de leurs parents.

Cette démarche est nécessaire car le diplôme, remis lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JPD), est réclamé lors de l'inscription à :

- Un examen scolaire
- Au permis de conduire

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage du bac jaune se fera :

- **Vendredi 8 septembre 2023**
- **Vendredi 22 septembre 2023**
- **Vendredi 6 octobre 2023**



Pour tout problème concernant les bacs, contacter les « Ambassadeurs du Tri » de la CCEBER :
Tél : 04 74 29 31 15

Email : ambassadeur@entre-bievreethone.fr

Sécheresse alerte renforcée rappel

La commune est placée en alerte sécheresse renforcée suivant un arrêté préfectoral n°38-2023-07-13-00003 du 13 juillet 2023 qui impose de nombreuses interdictions d'usage de l'eau

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 1 m³ à usage privé, la remise à niveau est interdite de 18h à 9h
- Interdiction d'arrosage des pelouses et massifs fleuris
- Interdiction d'arrosage des jardins potagers de 09H00 à 20H00
- Interdiction de remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisir à usage personnel

Ces mesures de restrictions sont à respecter impérativement ; **le non-respect est passible d'une amende de 5^{ème} classe !**

Mutuelle communale

« SOLIMUT », mutuelle de France, tiendra une permanence en mairie :

Judi 14 septembre 2023 de 9h30 à 11h30

Pour une offre santé à des conditions avantageuses et un service de proximité, n'hésitez pas à venir vous renseigner !

Médiathèque

- Braderie de livres

Du vendredi 22 au vendredi 29 septembre 2023

Aux heures d'ouverture de la médiathèque

Livres adulte : romans, polars

Livres jeunesse : BD, albums, documentaires, romans

- Ateliers scientifiques à partir de 8 ans le samedi 23 septembre à 10h sur inscription, places limitées.

Soutien à la parentalité par la CAF 38

Un nouveau dispositif d'aide et d'accompagnement à la parentalité à domicile a été mis en place par la CAF38 à destination des familles confrontées à un événement tel qu'une naissance, une séparation, une insertion socio-professionnelle d'un parent seul, un déménagement, une maladie ou encore un décès. C'est l'association ADF38 qui intervient au domicile, missionnée par la CAF 38 en fonction des besoins des familles. Ces interventions sont réalisées par des professionnels qualifiés et diplômés, elles sont prises en charge par la CAF avec une participation financière de la famille en fonction de son quotient familial. Cette aide s'adresse à l'ensemble des familles allocataires de la CAF, elle est d'un an maximum.

Renseignements :

ADF 38ter rue Vimaine 38200 Vienne

www.adf-38.com Tél : 04 74 57 67 24

Mail : vienne@adf38.fr

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le « Café des aidants » est un temps convivial d'échange et d'information. Des permanences ont lieu un jeudi par mois de 15h00 à 16h 30 à L'Hôtel « Le Logis Dauphinois » avenue Jean Jaurès à Roussillon

En libre accès, il est demandé de prendre une consommation sur place comme participation

Prochaines permanences :

- Jeudi 7 septembre : « aider sans s'épuiser »
- Jeudi 5 octobre : « émotions et réactions comment gérer ? »

Renseignements : 04 74 87 93 30

O'FIL DE L'INFO CCEBER

Permanences de l'Architecte Conseil CAUE

Un Architecte pour vous conseiller ...

Des permanences gratuites d'architecte sont proposées pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation afin de mieux adapter la construction à son terrain, d'optimiser son insertion sur le site, sa qualité architecturale... au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (CCEBER) à Saint-Maurice-l'Exil (Rue du 19 mars 1962)

Prochaines permanences :

- Vendredi 8 septembre 2023
- Vendredi 22 septembre 2023



Randonnée du mois

« La fontaine blanche » le 10 septembre à Pisieu
Circuit pédestre accompagné par un guide-randonneur autour de Pisieu avec une visite de la ferme équestre la Licorne Bleue :15,5 km

- Pensez à votre pique-nique.
- Le point de départ vous sera communiqué lors de votre inscription. RDV à 9h15.

Renseignement et inscription :

En ligne : tourisme.entre-bievreethrone.fr

04 74 86 72 07 ou tourisme@entre-bievreethrone.fr

O FIL DES ASSOCIATIONS

Tennis Padel Clonas

Tournoi international Hommes et Dames

27^{ème} tournoi open de tennis

Du 28 août au 17 septembre 2023

Matchs dès 17h30 en semaine et toute la journée les week-ends.

Finales le dimanche 17 septembre 2023

Les Dynamiques

Reprise des activités le jeudi 7 septembre à la salle des platanes de 14h00 à 18h00

Sou des écoles

Assemblée générale
Vendredi 8 septembre à 18h30
Ecole de Clonas

Association familiale de la jeunesse

Nouvelle association clonarine « l'association familiale de la jeunesse et culturelle » vous informe :

- Les jeunes de 10 ans, les jeunes du village sont conviés **dès 14h le samedi 9 septembre** salle des platanes pour une fabrication de gâteaux
- Vente de gâteaux et brioches dans le village **dès 9h00 le dimanche 10 septembre**
- Réunion des conscrits : **Vendredi 15 septembre 20h30, salle des platanes**

Loisir Musical Clonarin

Le LMC propose des cours de solfège, accordéon, guitare, synthétiseur, piano, pour enfants et adultes

Tous les lundis de 16h00 à 20h00

A la salle des Platanes.

Ambiance conviviale, auditions, concours, animations diverses...Venez nous rejoindre !

Inscriptions à partir du lundi 11 septembre 2023

Reprise des cours le 18 septembre 2023

Renseignements : musicabelle@orange.fr

06 80 44 09 12 / 06 09 42 78 69

Gym Clonas

Envie de bouger, de garder la forme, dans une ambiance conviviale ?

Reprise des cours le 11/09/2023

au foyer communal

2 séances d'essais gratuites.

Le programme :

Lundi 11h-12h Gym d'entretien

Mardi 19h15-20h15 Fitness Intensity (nouveau)

Mercredi 10h-11h Gym douce

Mercredi 18h-19h Cardio Fitness

Vendredi 10h15-11h15 Pilates

Tarifs :

120€ l'année pour les 4 cours de gym

150€ l'année pour Pilates seul

200€ l'année pour 4cours gym + Pilates

Infos: gymclonas1@gmail.com / 06.26.74.58.62

Association Pole and Me

L'association **Pole and Me** vous propose **2 créneaux de cours d'apprentissage des arts aériens** (Pole dance et Cerceau aérien)

À partir du jeudi 14 septembre 2023 au foyer communal

Cours enfants (à partir de 8 ans) :

Les jeudis de 17h30 à 18h30

Cours ados et adultes (15 ans et +) :

Les jeudis de 18h40 à 19h45

Renseignements et inscriptions aux cours d'essai :

delphinepoleandme@gmail.com

Ou 06 95 47 85 01

Janus

Les Journées Européennes du Patrimoine 2023 se dérouleront les :

Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 14h00 à 18h00

À la Villa de Licinius.

Entrée libre et gratuite.

Escape Game : Cena (dîner) chez Licinius – Gratuit.

Durée 45 mn environ. Tout public, seul ou en équipe. Dernier jeu à 17h.

Visite en continu de la Villa et du jardin romain.

Atelier pour enfants : écritures antiques et modernes.

Exposition-vente de poteries sigillées contemporaines de Jean-Jacques GENTIL.

Comité des fêtes

- **Assemblée Générale**

Vendredi 22 septembre 2023 à 19h30

Au foyer communal

Toutes les personnes intéressées par les actions du comité des fêtes sont les bienvenues

- **Soirée théâtre**

"Un instant d'éternité" par les Gones de Poquelin

Vendredi 29 septembre 2023 à 20h30

Un instant d'éternité est une comédie pour voyager dans l'originalité et le farfelu.

La comédie de boulevard est bien présente, faite pour toucher un large public. La qualité du texte, où le comique fait irruption à chaque répartie, n'est plus à démontrer.

A la salle culturelle intercommunale

Tarif : 10 € par adulte – gratuit pour les - de 15 ans.
Pas de réservation.